



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction générale  
de l'offre de soins**

## **Guide PASS : Fiches de postes équipes PASS**

### **Fiche de poste : Médecin référent de la PASS**

**Bureau référent : P3 - PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE ET PUBLICS VULNERABLES**

#### **Fiche de poste : Médecin référent.e de la PASS**

Quotité de travail équivalent temps plein (ETP) : XX ETP

#### **Cadre institutionnel du poste**

#### **Rattachement hiérarchique et fonctionnel**

*A voir selon établissement :*

- Unité fonctionnelle
- Pôle de rattachement
- Supérieur hiérarchique
- Responsable fonctionnel

#### **Localisation du service**

*Eventuellement*

#### **Missions du service de soins**

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) offre des consultations de médecine générale sans facturation aux patients pour des personnes en difficultés d'accès aux soins de santé.

Les PASS ont été mises en place par l'Etat pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins (Loi d'orientation contre les exclusions du 29 juillet 1998, dans le cadre du PRAPS). Elles sont des dispositifs médico-sociaux rattachés à un établissement de santé (UF PASS) avec des locaux et du personnel dédié. Ses missions sont définies plus précisément par la circulaire N° DGOS/RA/2013/246 du 18 juin 2013.

La PASS accueille toute personne en situation de précarité en besoin de soins et qui ne peut y accéder en raison d'un ou plusieurs critères :

- Absence de couverture sociale ;
- Ressources insuffisantes ;
- Absence de domicile fixe ;
- Isolement social ;
- Situation administrative et sociale complexe.

L'objectif de la PASS est de permettre à ces personnes l'accès aux soins, leur continuité, l'obtention des traitements nécessaires et le retour dans le dispositif de droit commun. Pour cela la PASS a pour missions :

- L'évaluation des besoins sanitaires et sociaux ;
- Consultations médicales, infirmières et sociales ;
- Démarches d'accès aux droits ;
- Organisation d'une prise en charge sanitaire et sociale, adaptée et coordonnée ;
- Orientation et/ou accompagnement dans les démarches de soins et sociales dans l'établissement et/ou à l'extérieur.

## **Les missions du poste**

*(A aménager selon la dimension de la PASS, le projet de service de la PASS, le fonctionnement de la PASS, l'établissement...)*

- Consultations et entretiens médicaux (évaluation de la situation de la personne) qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche afin de maintenir ou restaurer la santé et les compétences de santé de la personne.
- Elaboration d'un parcours de soins adapté pour le patient, en concertation avec l'ASE et en assurer la coordination médicale (en interne de l'établissement et/ou en relais vers l'extérieur).
- Fonctionnement et organisation de la PASS.
- Coordonner l'équipe et l'accompagner dans ses projets intra- et extra-hospitalier.
- Prendre part aux réunions d'équipe pluri professionnelles (avec l'ASE, l'IDE, ...) pour évoquer les prises en charge médico-sociales les plus favorables pour le patient :
  - Points sur situations complexes ;
  - Organisation du service ;
  - Mise à jour des protocoles selon évolution des besoins.
- Participer au développement, à la visibilité de la PASS et communiquer sur ses missions et objectifs en interne de l'établissement et auprès des partenaires extérieurs : information, sensibilisation.
- Elaboration et mise à jour du projet de service, du projet médical en lien avec l'équipe.
- Participation au Copil annuel et à son organisation en lien avec la direction.
- Rédaction du rapport d'activité avec les autres référents PASS et le référent institutionnel
- Tenue et mises à jour des protocoles de soins.
- Suivi de l'activité.

## **Environnement partenarial**

*Selon établissement / territoire*

### **Relations fonctionnelles en interne de l'établissement :**

- Cadre de santé ;
- Pharmaciens ;
- Professions médicale et paramédicale ;
- Secrétariat (bureau des entrées, urgences) ;
- Services des urgences, de consultations spécialisées, de radiologie, de prélèvement, d'hospitalisation ;
- Equipe de liaison psychiatrie, addictologie et autres ;

### **Relations fonctionnelles en externe de l'établissement :**

- Autres offres de soins du territoire : médecine de ville, institutions (ARS, Départements, Communes, Préfectures,), dispositifs sanitaires et médico-sociaux, psychiatrie, etc. ;
- Autres établissements de santé ;
- Acteurs de l'hébergement d'urgence ;
- Acteur de la demande d'asile ;
- Réseau associatif et caritatif.

## **Compétences / savoir-être**

- Formation médicale requise :

Thèse de médecine

Formation appréciée :

- Santé publique et anthropologie médicale ;
- Médecine humanitaire ;
- Infectiologie et médecine tropicale ;
- Médecine d'urgence ;
- Addictologie.

- Connaissances / Compétences requises :
  - Capacité à travailler en équipe pluri-professionnelle, sens du relationnel et pragmatisme ;
  - Capacité de médiation, d'interface, d'accompagnement ;
  - Sensibilité aux questions sociales, administratives et politiques ;
  - La maîtrise d'une langue étrangère est un plus.
  
- Qualités requises :
  - Adaptabilité, autonomie ;
  - Responsabilité, rigueur, et réactivité ;
  - Empathie et résilience.